

Compte-rendu Conseil restreint de l'EDSG 07 juillet 2021 8H30-17H par visioconférence

Présents :

BARTEL-RADIC Anne, BERNARD Nathalie, DAMPERAT Maud, CHAZE-MAGNAN Ludivine, DOMINGUEZ-PERY Carine, ENJOLRAS Geoffroy, GIRERD-POTIN Isabelle, GONTHIER-BESACIER Nathalie, MARTIN-LACROUX Christelle, PARMENTIER Guy, VALETTE Annick, VILANOVA Laurent, GALLAND Laura (invitée)

Absents ou Excusés :

ALA Caroline, AUVERGNE Stéphane, BILLARD Laurence, HELME-GUIZON Agnès, DEFELIX Christian, JUBAN Jean-Yves, LAVASTRE Olivier.

Ce conseil restreint est consacré, d'une part, aux auditions et classement des 13 candidats déclarés admissibles sur la base de leur dossier de candidature aux contrats doctoraux UGA et, d'autre part, à la validation du classement opéré pour un contrat fléché (IRGA 2021).

I - Auditions des candidats aux contrats doctoraux établissement

Isabelle Girerd-Potin explique que l'EDSG dispose de 3 contrats doctoraux établissement issus de la répartition au sein du collège entre les écoles doctorales. Elle indique que 22 dossiers de candidature ont été déposés (dont 1 hors délai, non retenu). Un fichier Excel résumant l'ensemble des candidatures a été communiqué en amont aux membres du conseil. Le processus de sélection est le suivant :

- Dépôt des dossiers par les candidats au plus tard le 27/06
- Phase d'admissibilité
- Classement sur dossier par les membres du conseil pour les candidats admissibles (avant la réunion du conseil)
- Audition des candidats admissibles : présentation et réponses aux questions
- Classement sur auditions
- Synthèse des classements sur dossiers et sur auditions
- Vote final du conseil sur la liste des étudiants classés

Sur les 21 dossiers recevables, tous complets et de qualité, 13 ont été convoqués à l'audition. Une des candidates s'est désistée la veille car elle a obtenu un financement de l'EHESP. Les 12 candidats auditionnés assurent leur présentation devant le conseil restreint dans les temps impartis. Un problème technique est rencontré avec une candidate et son audition est décalée dans la matinée. Les auditions se déroulent le matin et l'après-midi. Elles prennent fin à 15h. Les directeurs de thèse pressentis qui sont membres du conseil restreint s'abstiennent de tout commentaire pendant le passage de leur candidat et ils ne classent par leur candidat (ni sur dossier, ni sur audition). La procédure de classement final est adaptée en conséquence.

A la suite des auditions et du vote, le classement final pour l'attribution des 3 contrats est le suivant :

- 1 GARIEL Corentin
- 2 RIABOVA Marianna
- 3 YUE Hang

Une discussion s'ensuit sur le classement des autres candidats. Il est décidé de classer 6 autres candidats, soit, dans l'ordre :

- 4 CARREL Clément
- 5 FAYOLLE Guillaume
- 6 CHREIM Zainab
- 7 AYACHI Syrine
- 8 OMOREGIE Igie Precious
- 9 SHAZAD Muazam

Les conseillers procèdent ensuite au vote final concernant ce classement. Les résultats sont les suivants :

OUI : 9 voix

NON : 2 voix

Les trois contrats seront donc proposés aux trois premiers candidats classés. Dans le cas d'éventuel(s) désistement(s), les suivants dans le classement seront contactés.

II - Présentation de la candidature au contrat doctoral Fléché

Jérémy BELLINA, contrat doctoral IRGA 2021, projet TRAGEM porté par Isabelle Girerd-Potin.

L'offre de contrat doctoral a été diffusée via différents canaux. 21 candidatures ont été reçues, 4 candidats ont été auditionnés et 3 classés par le comité de sélection ad hoc. Jérémy Bellina est classé n°1.

Le Conseil valide le classement proposé par le vote suivant :

OUI : 9

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote (raisons techniques) : 1

III Questions diverses

Représentation des doctorants au conseil plénier.

Les élections des doctorants au conseil de l'EDSG ont été programmées mais la liste déposée était trop incomplète et n'a pas été acceptée par le service juridique. La proposition qui est faite au conseil est que les 4 doctorants qui se sont présentés sur cette liste soient invités (sans droit de vote) aux réunions du conseil plénier. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Les quatre doctorants sont : Romain Debru, Mathis Mourey, Florentina Soiman, et Danielle Taylor.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H.